

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 12 octobre 2011 à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
Mme Andrée Champoux
conseillère d'arrondissement, Verdun
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
M. Edgar Rouleau
Maire de la Cité de Dorval
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaires absents

Mme Manon Barbe
Mairesse de l'arrondissement de LaSalle
M. Robert Coutu, vice-président
Maire de la Ville de Montréal-Est

Le sujet des Quartiers culturels étant de compétence du conseil municipal, la présence de Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, était facultative.

Autres présences :

Mme Marie Cinq-Mars, conseillère associée, mairesse de l'arrondissement d'Outremont

M. Jean-Robert Choquet, directeur, Direction de la culture et du patrimoine

M. Richard Adam, Direction de la culture et du patrimoine

Le quorum est atteint

Assistance :

30 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 15, la présidente, Mme Biron, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

Elle invite les membres de la commission à se présenter.

Par la suite, Mme Biron souligne la présence de Mme Marie Cinq-Mars et de l'équipe de la Direction de la culture et du patrimoine, monsieur Jean-Robert Choquet et monsieur Richard Adam.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition unanime, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Audition des mémoires

Pour les fins du procès-verbal, seules les propositions inscrites dans les mémoires ont été rapportées.

Mesdames Sandra O'Connor et Julie Calvé, Culture Montréal

Elles représentent Culture Montréal et présentent les propositions suivantes :

Le soutien aux initiatives de mobilisation citoyenne;

D'aborder en priorité les problèmes existants et reconnus par la Ville en matière de développement culturel;

Faire des écoles et des maisons de la culture des partenaires de première ligne;

Afin de contrer le phénomène de l'exode des artistes vers les zones excentrées : prévoir des exemptions d'une partie des taxes foncières et plus de souplesse dans l'application des règlements de zonage pour permettre le maintien et le développement d'ateliers d'artistes;

Aménager une signalisation culturelle intégrée pour l'ensemble du territoire.

Mme Madeleine Poulin et M. Pierre Morrissette, Regroupement économique et social du Sud-Ouest

L'organisme rappelle ses différentes priorités du Sud-Ouest en matière culturelle :

- Moderniser l'offre culturelle afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes et innover dans le sens de la participation active;
- Envisager les bibliothèques comme porte d'entrée multiplateforme pour l'accès à la culture;
- Aménager et valoriser les lieux de diffusion (par exemple, l'aménagement d'une salle de spectacle dans le Quartier Émard en vue de mettre en scène des artistes de la relève);
- Valoriser l'expérience du Mois de la photo et ses 14 lieux d'exposition;
- Développer le Quartier de l'innovation, axé sur la mixité;
- Encourager les initiatives de rétention des artistes tels que les ateliers-résidence du Bassin du Nouveau Havre;
- Développer des partenariats avec des promoteurs immobiliers pour le développement d'espaces artistiques;
- Mettre en valeur les attraits culturels patrimoniaux tels que les circuits culturels, les lieux commémoratifs et la programmation d'activités sur les berges du Canal de Lachine;
- Consolider les écoles de métiers d'arts et des lieux de formation;
- Valoriser les espaces publics pour l'animation culturelle tels que le projet de corridor culturel Ottawa, le Marché Atwater, le Parc Oscar-Peterson.

M. Denis Sirois, CDEC Centre-Nord

Le mémoire de la CDEC Centre-Nord présente les propositions suivantes :

Le projet des quartiers culturels devait être appuyé d'un processus de consultation;

Le projet des quartiers culturels devrait également être soutenu par un programme de communication publique et être appuyé par les ressources financières, humaines et matérielles adéquates visant :

- le renforcement des équipements culturels;
- la stimulation de l'entrepreneuriat;
- la revitalisation des artères commerciales;

L'optimisation du réseau de transport collectif et actif;

Le projet des quartiers culturels doit viser à préserver les zones d'emploi de proximité et de stimulation économique;

La mise en valeur des quartiers culturels existants devrait être privilégiée avant d'envisager la mise en place de quartiers culturels complémentaires. Ils devraient miser sur la personnalité distincte des quartiers;

Le projet de quartiers culturels devrait être envisagée dans une perspective de complémentarité avec les grands équipements culturels montréalais afin d'éviter la duplication et la concurrence avec les équipements locaux;

Le projet des quartiers culturels devrait comprendre une composante visant à protéger les artistes et organismes culturels de la hausse des valeurs foncières et de la transformation des secteurs industriels;

Les Quartiers culturels devraient se doter d'une signalisation appropriée;
L'aménagement des rues et espaces publics doit être composante du projet des Quartiers culturels;
La dimension environnementale se doit d'être tenue en compte notamment par le biais de constructions et de rénovations de qualité environnementale exemplaire;
Un fonds immobilier local, conjugué à des mesures fiscales facilitantes, destiné aux entreprises culturelles souhaitant acquérir et rénover un édifice à des fins de mise en place d'espaces de création ou de diffusion doit être implanté;
Une maison de la culture et un centre de création doivent être implantés à l'intérieur du Centre Jean-Marie-Gauvreau. Ceci dans l'objectif de créer un pôle culturel dans l'axe Jean-Talon / St-Hubert.

Mesdames Diane Vallée et Nancy Raymond, Direction de la culture, sports, loisirs et développement social, Arrondissement de Verdun

Le mémoire de l'arrondissement de Verdun présente les propositions suivantes :
Nourrir et développer les quartiers culturels existants;
Doter l'arrondissement d'une signalisation culturelle cohérente pour les lieux culturels et patrimoniaux;
Mettre en valeur des bâtiments patrimoniaux et des œuvres d'art public par l'amélioration de l'éclairage.

Mme Roxanne Fafard, M. Étienne Lyrette et M. Benoît Tessier, Les Justiciers urbains

Le mémoire de l'arrondissement des Justiciers urbain présente les propositions suivantes :
Effectuer un exercice de planification harmonisée (Ville et arrondissement) en prenant soin d'inclure la société civile tout le long du processus;
Supporter les différents projets par l'entremise de ressources humaines et financières dédiées;
Appliquer les concepts d'«acupuncture urbaine» et d'«ateliers d'espace public» afin de créer un effet d'entraînement.

M. Daniel Quimper, ton-mile-end.com

Le mémoire de l'arrondissement de ton-mile-end.com présente les propositions suivantes :
Valoriser davantage les praticiens de la culture;
Engager suffisamment de fonds dans la promotion, la diffusion, l'élaboration et la conception des biens et services culturels;
Pérenniser le particularisme local du quartier Mile-end.

4. Période de questions des membres de la commission

La présidente invite les commissaires qui le souhaitent à s'exprimer.

Mme Champoux souligne que le projet des quartiers culturels est évolutif et qu'elle assiste à plusieurs initiatives dans son arrondissement, notamment par le circuit culturel dans certains commerces de Verdun.

M. Ryan appelle à une réflexion sur les projets et les budgets disponibles dédiés à la culture dans les arrondissements.

5. Levée de la séance

Avant de lever l'assemblée, Mme Biron, remercie les citoyens, les représentants de la Direction de la culture et du patrimoine ainsi que les commissaires. Elle informe les citoyens qu'une prochaine séance d'audition des mémoires se tiendra le mercredi 19 octobre.

À 21 h 10, sur une proposition de M. Rouleau, appuyée de Mme Rossi, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 30 OCTOBRE 2012

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Michèle D. Biron
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste